

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**

Entrée le :

03 DEC. 2019

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 3 décembre 2019

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 91 de notre règlement interne, je souhaiterais interpellier le Gouvernement au sujet du développement des régions excentrées du pays et du milieu rural.

Malgré sa taille modeste, le Luxembourg est d'une diversité énorme qui en fait d'ailleurs sa richesse. Cette richesse se reflète dans ses régionalismes et sous-régionalismes typiques. Pour préserver et promouvoir cette typicité régionale, il convient de leur fournir un terreau propice au développement démographique, humain, économique, culturel et social.

J'aimerais dès lors dans le cadre de mon interpellation aborder plus particulièrement les points suivants :

- Comment concevoir l'aménagement du territoire afin de ne pas désavantager les régions rurales par rapport aux grands centres d'agglomération ?
- Quel développement économique pour le milieu rural ?
- Comment mettre les nouvelles technologies de la digitalisation au profit de ces régions ?
- Comment promouvoir une meilleure prise en charge médicale en milieu rural ?
- Comment garantir un niveau approprié de sécurité en milieu rural ?
- Comment améliorer sensiblement la mobilité et résoudre la problématique du trafic transfrontalier ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Léon Gloden
Député